

Parution du mardi 14 mai 2019



COMMISSION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 13 MAI 2019

Présidence : Evelyne BAUDUIN

Présents : Bernard DEJARDIN – Jacques PENNINCK

RESERVES

COUPES JEUNES

Journées du 8 Mai 2019

COUPE POUILLY U15

Rencontre UAS HARNES – C. BILLY MONTIGNY

Réserves de l'UAS HARNES non appuyées, non confirmées

Amende de 17 €

Résultat acquis sur le terrain.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire de la Commission :
Jacques PENNINCK.